



MINISTÈRE DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE



AGENCE GUINÉENNE
D'ÉVALUATIONS
ENVIRONNEMENTALES



N° 0/662

MEDD/CAB/AGEE/20

29 AUG 2022

AVIS DE CONFORMITE ENVIRONNEMENTALE

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu le code de l'environnement N°0034/2019/AN du 04 juillet 2019 ;

Vu l'arrêté N°1646/MEDD/ CAB/ SGG portant Procédure administrative des Evaluations Environnementales du 25 juillet 2022 ;

Vu le courrier N°Réf/0016/SOLIDIAGUI/GROUP/SARL/2022 du 03/08/2022, portant demande d'implantation d'un projet de fabrication de jus de fruits sis à Mansayah dans la Préfecture de Dubréka;
Vu la fiche de déclaration de l'impact sur l'environnement biophysique et humain ;
Vu l'engagement du promoteur à respecter les cahiers de charges environnementales et sociales.

DELIVRE

Le présent Avis de Conformité Environnementale, à la Société **SOLIDIAGUI BOISSONS SARL** valable pour une durée d'un an, allant du 25 août 2022 au 24 août 2023 pour servir et valoir ce que de droit.

ID : ACESOLGB250822



Mouloukou Souleymane SIDIBE